

Déclaration de l'Otan sur le lien transatlantique

RÉSEAU VOLTAIRE | 5 SEPTEMBRE 2014

ENGLISH



► 1. L'Alliance atlantique unit l'Amérique du Nord et l'Europe dans la défense de notre sécurité, de notre prospérité et de nos valeurs communes. Elle garantit la sécurité de ses membres au travers de la défense collective. Elle renforce la sécurité en Europe, et elle projette la stabilité plus loin encore grâce à la gestion de crise et à la sécurité coopérative, avec son faisceau de partenariats sans égal. Notre attachement à la défense de la liberté, des libertés individuelles, des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit rend notre communauté unique.

► 2. Nos prédécesseurs se sont réunis en 1990 à Londres pour adapter l'Alliance atlantique à un nouvel environnement. Nous nous réunissons aujourd'hui au pays de Galles, à l'heure où notre conception d'une Europe libre, entière et en paix se heurte à de multiples difficultés. Nous sommes confrontés à de graves crises qui portent atteinte à la sécurité et à la stabilité à l'est et au sud des frontières de l'OTAN. Il s'agit notamment de l'« annexion » autoproclamée et illégale de la Crimée par la Russie, et des actes agressifs que la Russie continue de commettre dans d'autres

parties de l'Ukraine, ainsi que de la propagation de la violence et de l'extrémisme en Afrique du Nord et au Moyen Orient.

▶ 3. Aujourd'hui, nous avons donc pris les décisions nécessaires afin de préparer notre Alliance pour l'avenir. À cet effet, nous avons adopté un plan d'action « réactivité », qui vise à améliorer l'état de préparation opérationnelle et la capacité de réaction de l'OTAN, y compris sa posture. L'Alliance ne constitue une menace pour aucun pays. Mais si la sécurité de l'un des Alliés devait être menacée, nous agirions ensemble et de manière décisive, comme le prévoit l'article 5 du Traité de Washington.

▶ 4. En conséquence, nous renforcerons les capacités militaires dont l'Alliance a besoin. Après deux décennies d'opérations intensives, les Alliés disposent désormais des forces les plus expérimentées, les plus compétentes et les plus interopérables de l'histoire de l'OTAN. Nous continuerons d'investir dans des forces armées modernes et déployables qui soient capables d'opérer efficacement ensemble et sur court préavis afin de remplir les tâches de l'OTAN, en respectant pleinement les principes de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final d'Helsinki.

▶ 5. Nous sommes conscients qu'il faudra pour cela fournir les efforts et les fonds nécessaires. Dès lors, nous convenons d'inverser la tendance à la baisse des budgets de défense et nous avons l'intention d'accroître les dépenses de défense en termes réels à mesure que le PIB augmentera. Nous orienterons nos budgets de défense de manière aussi efficace et efficiente que possible. Nous chercherons à nous rapprocher, dans les dix années à venir, des 2 % du PIB qu'il est recommandé de consacrer à la défense dans la directive OTAN, afin de répondre pleinement aux priorités capacitaires de l'OTAN. Nous montrerons la volonté politique de fournir les capacités requises et de déployer des forces lorsqu'elles seront nécessaires.

▶ 6. Ces décisions permettront de resserrer encore le lien transatlantique, de renforcer la sécurité de tous les Alliés et de garantir une répartition plus équitable et plus équilibrée des dépenses et des responsabilités. Nous saluons les efforts que déploient les pays de l'OTAN et les États membres de l'UE pour

renforcer leurs capacités de défense et, à cet égard, nous sommes favorables au maintien d'une étroite coopération et d'une grande complémentarité entre les deux organisations. Une défense européenne plus forte contribuera à une OTAN plus forte.

- 7. Nous sommes conscients que notre sécurité et notre prospérité sont liées. Nos économies et notre prospérité ont besoin de sécurité. Et notre sécurité commune passe par des investissements, qui s'appuient sur des économies solides. Nous sortons de la récession forts d'une volonté renouvelée de promouvoir le libre-échange, la compétitivité et la croissance dans l'ensemble de la communauté transatlantique, y compris une plus grande coopération industrielle de défense en Europe et de part et d'autre de l'Atlantique.

- 8. Notre vaste réseau de partenariats est de la plus haute importance pour notre stabilité et notre sécurité communes et pour la promotion de nos valeurs. Nous convenons de renforcer encore la coopération avec nos partenaires et de maintenir ouverte la porte de l'Alliance.

► 9. Aujourd'hui, nous réaffirmons notre détermination constante et indéfectible à défendre les populations, le territoire, la souveraineté et les valeurs communes de tous les Alliés nord-américains et européens, et à répondre aux défis et aux menaces, d'où qu'ils puissent venir. Par les décisions que nous avons prises ici au pays de Galles, l'Alliance atlantique demeurera le fondement de notre défense collective.

Source : « Déclaration de l'Otan sur le lien transatlantique », *Réseau Voltaire*, 5 septembre 2014, www.voltairenet.org/article185211.html